

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **mardi le 26 novembre 2024 à 18 h 00**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 26 novembre 2024 à 18 h

LIEU : Salle du conseil

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2. **VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

4. **CORRESPONDANCES**

5. **GREFFE**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro 1911-2024 décrétant une dépense de 8 733 000 \$ et un emprunt de 8 000 000 \$, incluant les frais de financement, les taxes nettes et les imprévus, pour l'exécution de travaux de mise à niveau du réservoir Saint-Joseph et la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable

 - 5.2 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1911-2024 / Règlement décrétant une dépense de 8 733 000 \$ et un emprunt de 8 000 000 \$, incluant les frais de financement, les taxes nettes et les imprévus, pour l'exécution de travaux de mise à niveau du réservoir Saint-Joseph et la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable

 - 5.3 Adoption du règlement numéro 1912-2024 décrétant des dépenses de 5 246 000 \$ relatives à des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie ainsi qu'un emprunt de 4 500 000 \$

5.4 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1912-2024 / Règlement décrétant des dépenses de 5 246 000 \$ relatives à des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie ainsi qu'un emprunt de 4 500 000 \$

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

7. URBANISME

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9. INGÉNIERIE

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.